

Accès à la Hors-Classe des Certifiés

Avertissement : les barèmes d'accès à la hors-classe sont, depuis 2005, académiques et fors différents. Depuis deux ans, la commission d'accès à la hors-classe se déroule sur le territoire, en CAPL. Un nouveau barème a été validé en Groupe de travail cette année. Il est nécessaire de fournir le plus d'indications possibles aux élus SNES-FSU dans les CAPL, c'est une condition nécessaire à la défense efficace, face à l'administration, des intérêts individuels et collectifs des collègues.

Pour les éléments de barème, merci de joindre toutes le pièces justificatives nécessaires.

DISCIPLINE :

Nom(s) figurant sur les bulletins de salaire, en capitales	Sexe H ou F	Date de naissance/...../.....
---	----------------	--

Prénom(s) : Nom de naissance :

Adresse personnelle :

Code postal : Commune :

N° de téléphone : Courriel :

VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

Affectation ministérielle : Code établissement :

Etablissement d'exercice (si différent de l'affectation) :

VOTRE SITUATION DE CARRIERE

Echelon au 31/08/2016 : Date promotion :/...../.....

Mode de promotion : grand choix choix ancienneté reclassement

Mode d'accès aux échelons précédents :

Note pédagogique : Note administrative :

Nombre d'inspections au cours de la carrière :

Dates :

Mode d'accès au corps : concours Liste d'aptitude

Exercez-vous en Education prioritaire ? oui non

Si oui, date de nomination dans l'établissement :

Avez-vous exercé en Education prioritaire au cours de votre carrière ? oui non

Nombre d'années :

Date prévue de départ à la retraite :

Avez-vous eu connaissance des avis :

Du chef d'établissement de l'IPR

Par quel moyen ? Consultation sur I-Prof Information directe

Nature de ces avis (joindre une copie d'écran si possible) :

CE :/ IPR :

Avez-vous contesté ce ou ces avis ?.....

Avez-vous rempli le dossier du Ministère pour le VR ? oui non

Titres et diplômes détenus (maîtrise, Master,DESS,DEA,thèse,diplôméd'ingénieur,admissibilités...)

Avez-vous une certification complémentaire ? oui non

Avez-vous été référent handicap 2CASH pendant au moins 36 mois ? oui non

N°SNES
(Voir carte syndicale)
.....

Académie :

Nom figurant sur la carte
.....

IMPORTANT : Autorisation CNIL

J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révoquant par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES, 46 avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou à ma section académique.

Date :/...../.....

Signature :